

PROGRAMME FORMATION INITIALE R.489

Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté



PUBLIC : Tout public

PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION :

- Être âgé de 18 ans
- Savoir lire le français

DURÉE : 4 jours – 28h
(3 jours formation + 1 jour test)

LIEU : Au sein de notre centre de formation

TARIFS INTER :

Cat. 3 : 250 € HT/jour/pers

Soit 300€ TTC/ jour/pers

Cat. 4 : 300 € HT/jour/pers

Soit 360€ TTC/ jour/pers

TARIF INTRA : Nous consulter

PARTICIPANTS :

Mini 4 pers / session

Maxi 6 pers / session

DELAIS D'ACCÈS :

Tous les mois

ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN SITUATION D'HANDICAP : Après étude

Votre Contact et Référent Handicap :

Mme CALLEA Sandie

04.42.16.31.46

thf@foselev.fr

Objectif de la formation

1/ Mettre en œuvre les compétences nécessaires à la conduite d'un chariot en sécurité/en situation de travail conformément à la recommandation R489.

- Connaître les acteurs de la réglementation CACES® et leurs rôles,
- Connaître les différents types de chariot,
- Savoir réaliser des manœuvres avec le chariot de la catégorie présentée,
- Connaître les risques liés à son utilisation,
- Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

2/ Présenter les épreuves pratiques et théoriques et obtenir le CACES® R489de la catégorie présentée

Contenu de la formation

Partie théorique

- Réglementation : Organismes de prévention et Recommandation R.489.
- Les principaux types de chariot : identifier les caractéristiques types des différents chariots (hauteur, portée, capacité), connaître leurs utilisations (déplacement, risques de manutention...), connaître leurs sources d'énergie, reconnaître leurs équipements
- Notions élémentaires de physique : évaluation de la masse, et de la position du centre de gravité des charges habituellement manutentionnées sur les chantiers, conditions de stabilité (moments, renversement, basculement...).
- Vérification à la prise de poste (contrôler l'état de la machine, port des EPI, réglages), mise en marche du chariot de manutention à conducteur porté, balisage au sol, risques liés à l'utilisation des chariots (chute de charges, heurts de personne ou d'engins...), manœuvres interdites, gestes de commandement, fin de poste.

Partie pratique

- Prise de poste et mise en service : vérification documentaire, visuelle, adéquation
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

Modalités pédagogiques

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience des stagiaires. Exercices pratiques effectués sous contrôle et avec l'aide du formateur. Formation assurée par un formateur compétent et qualifié sur la Recommandation R.489.

Moyens pédagogiques

PC, vidéoprojecteur, support PowerPoint, films pédagogiques, Chariot de la catégorie concernée, différentes charges conformes au référentiel de la recommandation R.489 Manuel individuel.

Modalités d'évaluations et durée de validité

Délivrance d'une attestation de fin de formation après vérification des connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de la formation. Délivrance du CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) suite à la réussite du test théorique et pratique de la catégorie présentée. Le CACES® est valable 5 ans, un recyclage est obligatoire à l'issue de cette période.

TECHNIC HYDRO FORMATION

530, Rue Mayor de Montricher PA Les Milles - BP 293 000

13798 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

N° d'organisme de formation n° 93130536913 Siret 06080274100045

T : 04 42 16 31 46 | F : 04 42 16 31 47

LT 21-46 Ind D

RS 5054/ RS 5059 – Certificateur : Bureau Véritas – Date d'enregistrement de la certification : 18/12/2019

PROGRAMME FORMATION RECYCLAGE R.489

Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté



PUBLIC : Conducteur/conductrice avec expérience et/ou disposant d'un CACES® « Chariot de manutention automoteurs à conducteur porté » de la catégorie présentée

PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION :

- Être âgé de 18 ans
- Savoir lire le français
- Avoir une utilisation régulière de l'engin de la catégorie présentée

DURÉE : 3 jours – 21h
(2 jours de formation + 1 jour test)

LIEU : Au sein de notre centre de formation

TARIFS INTER :

Cat. 3 : 250 € HT/jour/pers

Soit 300€ TTC/ jour/pers

Cat. 4 : 300 € HT/jour/pers

Soit 360€ TTC/ jour/pers

TARIF INTRA : Nous consulter

PARTICIPANTS : 3 à 6 pers/session

DELAIS D'ACCÈS :

Tous les mois

ACCESSIBILITÉ PERSONNE EN SITUATION D'HANDICAP : Après étude

Votre Contact et Référent Handicap :

Mme CALLEA Sandie

04.42.16.31.46

thf@foselev.fr

Objectif de la formation

1/ Mettre en œuvre les compétences nécessaires à la conduite d'un chariot en sécurité/en situation de travail conformément à la recommandation R489.

- Connaître les acteurs de la réglementation CACES® et leurs rôles,
- Connaître les différents types de chariot,
- Savoir réaliser des manœuvres avec le chariot de la catégorie présentée,
- Connaître les risques liés à son utilisation,
- Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

2/ Présenter les épreuves pratiques et théoriques et obtenir le CACES® R489 de la catégorie présentée

Contenu de la formation

Partie théorique

- Réglementation : Organismes de prévention et Recommandation R.489.
- Les principaux types et catégories de chariots
- Notions élémentaires de physique/ règles d'utilisation/ risques
- Vérification à la prise de poste

Partie pratique

- Prise de poste et mise en service : vérification documentaire, visuelle, adéquation
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

Modalités pédagogiques

Pédagogie interactive basée sur la participation et l'expérience des stagiaires. Exercices pratiques effectués sous contrôle et avec l'aide du formateur. Formation assurée par un formateur compétent et qualifié sur la Recommandation R489.

Moyens pédagogiques

PC, vidéoprojecteur, support PowerPoint, films pédagogiques, Chariot de la catégorie concernée, différentes charges conformes au référentiel de la recommandation R489, Manuel individuel.

Modalités d'évaluations et durée de validité

Délivrance d'une attestation de fin de formation après vérification des connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de la formation.

Délivrance du CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) suite à la réussite du test théorique et pratique de la catégorie présentée.

Le CACES® est valable 5 ans, un recyclage est obligatoire à l'issue de cette période.

TECHNIC HYDRO FORMATION

530, Rue Mayor de Montricher PA Les Milles - BP 293 000

13798 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

N° d'organisme de formation n° 93130536913 Siret 06080274100045

T : 04 42 16 31 46 | F : 04 42 16 31 47

LT 21-46 n°1 Ind D

RS 5054/ RS 5059 – Certificateur : Bureau Véritas – Date d'enregistrement de la certification : 18/12/2019